

À : L'honorable Marjorie Michel, ministre de la Santé

Objet : Renforcement de la réglementation des toxines et des antibactériens dans les produits de soins personnels

Le 9 février 2026

Madame la Ministre,

Nous vous écrivons au nom du Conseil national des femmes du Canada (CNFC) afin de féliciter le gouvernement du Canada pour les mesures récentes visant à renforcer la réglementation et l'étiquetage des produits de soins personnels et, également, pour encourager d'autres actions destinées à mieux protéger la santé de la population canadienne et à harmoniser le cadre canadien avec les normes internationales les plus avancées, notamment celles de l'Union européenne.

Nous saluons les nouvelles exigences, ainsi que celles à venir, visant à améliorer la transparence des ingrédients des cosmétiques et des produits de soins personnels, en particulier le renforcement de l'étiquetage des allergènes de parfum et de la responsabilité des fabricants. Ces mesures constituent une première étape importante pour fournir aux consommateurs une information plus claire et pour soutenir une surveillance plus efficace des substances préoccupantes présentes dans les produits utilisés quotidiennement par les personnes et les familles partout au Canada.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux préoccupations de longue date concernant les cancérogènes, les perturbateurs endocriniens, les toxiques pour la reproduction et le développement, ainsi que d'autres substances dangereuses présentes dans les produits de soins personnels, de même que les risques pour la santé publique associés aux agents antibactériens pouvant contribuer à la résistance aux antimicrobiens. Nous relevons également des lacunes persistantes en ce qui concerne l'évaluation de la sécurité avant la mise en marché, la divulgation des contaminants et résidus, et la présence d'avertissemens clairs sur les effets potentiels à long terme sur la santé.

Nous encourageons respectueusement le gouvernement du Canada à s'appuyer sur les progrès récents en :

- Introduisant une exigence rigoureuse d'évaluation de la sécurité avant la mise en marché pour les produits de soins personnels, comprenant un examen toxicologique complet et une évaluation de l'exposition cumulative par des spécialistes qualifiés avant l'autorisation de mise en vente au Canada.
- Progressant vers l'interdiction des cosmétiques et savons antibactériens qui contribuent à la résistance aux antimicrobiens et aux dommages environnementaux, tout en veillant à ce que les produits revendiquant des propriétés antimicrobiennes ou biocides soient soumis à un processus d'approbation plus strict.
- Établissant des limites strictes, exécutoires, ainsi que des exigences de divulgation pour les ingrédients cosmétiques dangereux, y compris les contaminants, les résidus et les substances identifiées comme cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ou perturbatrices endocriniennes.

- Exigeant une divulgation plus complète des composants de parfum, au-delà d'une liste restreinte d'allergènes, afin que les consommateurs, les professionnels de la santé et les chercheur·euse·s puissent mieux identifier et éviter les substances problématiques.
- Rendant obligatoires des étiquettes d'avertissement claires et visibles lorsque les données probantes indiquent des risques potentiels associés à une exposition prolongée ou répétée, en particulier pour les populations vulnérables telles que les enfants, les personnes enceintes et les personnes âgées.

Le cadre réglementaire de l'Union européenne en matière de cosmétiques – fondé sur des évaluations obligatoires de la sécurité avant la mise en marché, des dossiers d'information complets sur les produits, des listes positives et négatives détaillées d'ingrédients, ainsi que des règles strictes en matière d'étiquetage et de divulgation des allergènes – offre un point de référence utile pour la prochaine étape de la réforme canadienne. Nous encourageons le Canada à se doter de normes tout aussi élevées, conformes à notre engagement commun envers la précaution, la transparence et la protection de la santé publique.

Le CNFC et nos conseils membres à travers le pays seraient heureux de contribuer aux consultations entourant de futures modifications à la Loi sur les aliments et drogues, au Règlement sur les cosmétiques, à la LCPE ou à tout autre instrument encadrant les produits de soins personnels. Nous sommes d'avis qu'un cadre renforcé, fondé sur les données probantes, protégera mieux la population canadienne tout en offrant à l'industrie des règles claires et prévisibles qui récompensent l'innovation en matière de produits plus sûrs et plus durables.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces recommandations et de vos efforts continus pour protéger la santé des personnes au Canada. Nous espérons des progrès soutenus vers un processus réglementaire qui s'appuie sur les connaissances scientifiques les plus récentes et sur les meilleures pratiques internationales.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Penny Rankin
Présidente, CNFC

Mica Daurie
Vice-présidente Santé, CNFC

Conseil national des femmes du Canada

cc. Le très honorable premier ministre Mark Carney, L'honorable Rechie Valdez, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, L'honorable Pierre Poilievre, L'honorable Elizabeth May, L'honorable Yves-François Blanchet – Bloc Québécois

Déclaration de mission :

Donner à toutes les femmes les moyens de travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie des femmes, des familles et de la société grâce à un forum d'organisations membres et d'individus.

ENGLISH FOLLOWS

To: The Honourable Marjorie Michel, Minister of Health

Re: Strengthening regulation of toxins and antibacterials in personal care products

February 9th, 2026

Dear Minister Michel,

We are writing on behalf of the National Council of Women of Canada (NCWC) to commend the Government of Canada for recent steps to strengthen the regulation and labelling of personal care products, and to urge further action to better protect the health of Canadians and align Canada's framework with leading international standards, including those of the European Union.

We welcome the new and forthcoming requirements to improve ingredient transparency for cosmetics and personal care products, particularly the enhanced labelling of fragrance allergens and the reinforcement of manufacturer accountability. These measures represent an important first step toward giving consumers clearer information and supporting more effective oversight of substances of concern in products used daily by individuals and families across Canada.

However, more remains to be done to respond to long-standing concerns about carcinogens, endocrine disruptors, reproductive and developmental toxins, and other hazardous substances in personal care products, as well as the public health risks associated with antibacterial agents that can contribute to antimicrobial resistance. We also note ongoing gaps around pre-market safety assessment, disclosure of contaminants and residues, and clear warnings about potential long-term health effects.

We respectfully encourage the Government of Canada to build on recent progress by:

- Introducing a robust pre-market safety assessment requirement for personal care products, including a comprehensive toxicological review and cumulative exposure assessment by qualified experts before products are approved for sale in Canada.
- Moving toward a ban on antibacterial cosmetics and soaps that contribute to antimicrobial resistance and environmental harm, while ensuring that products making antimicrobial or biocidal claims are subject to a more stringent approval process.
- Establishing strict, enforceable limits and disclosure requirements for hazardous cosmetic ingredients, including contaminants, residues, and substances identified as carcinogenic, mutagenic, reprotoxic, or endocrine-disrupting.
- Requiring fuller disclosure of fragrance components, beyond a narrow list of allergens, so that consumers, health professionals, and researchers can better identify and avoid problematic substances.

- Mandating clear, visible warning labels where evidence indicates potential risks associated with long-term or repeated exposure, particularly for vulnerable populations such as children, pregnant people, and older adults.

The European Union's cosmetic regulation framework—built around mandatory pre-market safety assessments, comprehensive product information files, detailed positive and negative lists for ingredients, and strong labelling and allergen disclosure rules—provides a useful reference point for the next phase of Canadian reform. We encourage Canada to set an equally high bar, consistent with our shared commitment to precaution, transparency, and the protection of public health.

NCWC and our member councils across the country would welcome the opportunity to contribute to consultations on any future amendments to the Food and Drugs Act, the Cosmetic Regulations, CEPA, or related instruments governing personal care products. We believe that a strengthened, evidence-based framework will not only better protect Canadians, but also provide industry with clear, predictable rules that reward innovation in safer, more sustainable products.

Thank you for your consideration of these recommendations and for your ongoing efforts to safeguard the health of people in Canada. We look forward to continued progress toward a regulatory process that engender the most up to date available science and international best practices.

Yours sincerely,

Penny Rankin
President NCWC

Mica Daurie
NCWC VP Health

[National Council of Women of Canada](#)

Cc
The Right Honourable Prime Minister Mark Carney
The Honourable Rechie Valdez Minister for Women and Gender Equality and Youth
The Honourable Pierre Poilievre
The Honourable Elizabeth May -Green Party
The Honourable Yves-François Blanchet - Bloc Québécois

Mission Statement:

To empower all women to work together towards improving the quality of life for women, families, and society through a forum of member organizations and individuals.